



# Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle Viande bovine du 19 mai 2025

## I. Identification du document

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Viande bovine du 19 mai 2025
Responsable de la préparation du document	Quentin Legrand et Katleen Simon
Date de publication	26 06 25
Validé par	Chargé de mission et participants de l'AS
Annexes	Annexe 1 - Liste des présences Annexes 2 – PDF - 21 <sup>e</sup> Assemblée sectorielle – viande bovine PDF – Interbev – Evaluation des impacts de la décapitalisation et la baisse de la production de viande bovine en France PDF – ARSIA – Plan de lutter IBR PDF – ARSIA – campagne de vaccination PDF – APAQ-W proposition d'actions 2025

## I. Ordre du Jour et introduction

L'ordre du jour est approuvé.

## II. Validation du PV de l'Assemblée Sectorielle précédente

Le PV de l'Assemblée Sectorielle du 14 novembre 2024, disponible sur le site internet du Collège des Producteurs, (<https://collegedesproducteurs.be/wp-content/uploads/2025/01/PV-AS-ELEVAGE-NOV-2024-vdef.pdf>) est approuvé sans remarque.

## III. Analyses des impacts de la décapitalisation bovine en France et comparaison avec la situation belge.

### Présentation de travaux menés par CERESCO pour le compte d'Interbev par Franck Bellaca Interbev Grand Est

Le principe de l'étude était **d'identifier où la filière viande bovine française se situera à l'horizon 2030, quelles seront les conséquences de la décapitalisation en cours ?** L'exercice a été fait sur des chiffres théoriques.

**Les constats, les conclusions à l'horizon 2023 sont une baisse du cheptel de -20%. Quels sont les impacts attendus ?**

- 37 000 **emplois** directs et indirects menacés.
- La **dimension environnementale** par rapport aux prairies retournées ou pas.
- Le **stockage de carbone, émission de gaz à effet de serre.**
- On est dans une phase où on exporte plus de viande qu'on importe, la consommation ne diminuant pas aussi vite que le cheptel, on se retrouvera dans une situation où les gens consommeront + de la viande



importée.

En allant plus dans le détail ;

### Des Impacts forts pour les territoires ruraux et l'économie de la filière.

- **Diminution de 20% du cheptel** : moitié / moitié entre allaitantes et laitières. Si on enlève 20% de cheptel, on enlève 20% d'emplois, donc en matérialisant, ils sont sur une base de 22 000 éleveurs et 4000-4500 emplois en atelier de découpe qui disparaîtraient. Il y a une diminution du nombre d'abattoirs (il y en a pour le moment 15 sur le Grand-Est, et 180 en France, mais en perte de 1 à 2 / mois). Si on se baisse sur les recensements agricoles, ils vont perdre le plus d'emplois dans le bassin des Vosges, donc plutôt au centre de la France. Au niveau des abattages, il y a un impact directement sur la Moselle, puis sur la Bretagne.
- La **surface d'herbages** qui serait perdue correspondrait à l'équivalent de la taille d'un département français, comme les Yvelines, tous les ans avec des éléments comme la fermeture de certains milieux, la perte de valeur patrimoniale, et les risques d'incendie qui augmenteraient. CERESCO a travaillé sur plusieurs scénarios, avec les probabilités de ce qui devrait se passer (voir dia 10).
- Un solde de la **balance commerciale** qui perdrait près d'un milliard d'euros. La balance commerciale tend à une orientation plus tournée vers l'import de viande que l'export (dia 13).

Le constat en France, c'est que le consommateur français achète moins dans les magasins, mais il va plutôt acheter de la viande bovine en restauration hors domicile. Globalement, les chiffres montrent que les parts de commercialisation dans les grandes surfaces en 2017, étaient de 49% contre 42% en 2022. Le constat est que la consommation diminue et change, mais moins rapidement que le cheptel.

### Quels impacts environnementaux ?

- **L'évolution des émissions de gaz à effet de serre**. Sans changer les pratiques et en diminuant les cheptels, cela aboutira à une diminution des gaz produits. Il y aura donc moins de gaz à effet de serre locaux, mais on importera de la viande et on externalisera nos émissions de gaz à effet de serre.
- Le **stockage du carbone dans les sols** est présenté à la dia 16.
- L'impact de différentes hypothèses sur le **devenir des prairies** (dia 17). En France, les hypothèses les plus crédibles sont le retournement en terres arables et l'afforestation / affichage.
- Au niveau de l'azote et de la **fertilisation**, le besoin global en fertilisation minérale augmente pour remplacer la fertilisation organique que l'on perdrait, selon le scénario tendanciel. Il y a une réduction de la place des systèmes de polyculture-élevage, permettant de valoriser directement la fertilisation organique sur place.
- La **biodiversité** (dias 19 à 21). L'élevage bovin présente des avantages et des inconvénients. En démultipliant les différents facteurs, on arrive à différentes conclusions en lien avec la décapitalisation bovine. Notamment à cause des différences qu'on peut avoir avec l'utilisation du sol en culture ou en prairie.

### Conclusion et perspectives

- **Une consommation en recul et une production en baisse.**
- **Une déstructuration et un déséquilibre des filières.**
- **Privilégiez de consommer local, français.**
- **Enfin la hausse des prix depuis quelques mois ne va pas changer fondamentalement les perspectives**



mais cela aura certainement une influence si les prix sont structurellement plus hauts.

### Questions/réponses

- Vous avez parlé des exportations françaises vers la Belgique, mais avez-vous une estimation du nombre d'animaux et si cela va augmenter demain ?

=> Interbev est en train de regarder cette tendance et de tenter de la chiffrer. Ils vont interroger l'administration pour savoir exactement. A la grosse louche, pour l'instant ils estiment les exports depuis la région Grand-Est vers la Belgique a environ 50 bovins / semaine.

### Situation en Belgique par Quentin LEGRAND

**Comment la décapitalisation se marque-t-elle en Wallonie et en Belgique sur les données de cheptel et d'abattages ?**

- Le **nombre de troupeaux** bovins en Wallonie, de 1993 à 2025, a perdu ¼ des troupeaux.
- Le **nombre de bovins** en Wallonie, de 2013 à 2024, a diminué de 20% avec une baisse de 3,61% l'année dernière.
- Le **nombre de naissances** de bovins en Wallonie 2013 à 2024 a diminué de 18,5% avec 3,65 % en 1 an.
- Le **nombre de détenteurs** de vaches allaitantes (éleveurs encodés auprès de la RW et qui ont au – 5 vaches dans une spéculation) a lui aussi fort diminué : - 35 % en 10 ans (7 270 détenteurs à 4 730) (dia 12). Sur la spéculation allaitante, on observe qu'1/3 des éleveurs ayant au – 5 vaches ont disparus !
- La **projection tendancielle pour 2030**, est une baisse entre 4 à 29% d'éleveurs, avec la possibilité d'un scénario de rupture lié à la situation sanitaire, à l'âge des éleveurs, et le fait qu'ils aient un repreneur ou non. En se basant sur l'âge médian des éleveurs et en considérant un taux de reprise de 50 %, on peut faire une projection d'une baisse d'1/4 des éleveurs d'ici 2030 soit 3550 éleveurs (voir dia 13).
- Le **nombre de vaches allaitantes** est passé de 323.000 en 2010, à 221.000 en 2023, donc toujours une baisse d'1/3. Les projections tendancielle pour 2030 montre une baisse comprise entre 5 et 26,5% avec un scénario de rupture qui n'est pas à exclure (baisse + forte du nombre de vaches).
- Au niveau des **abattages** (dia 15), depuis 2017, on voit une baisse des abattages dans les poids abattus, alors que la consommation a plutôt baissé de 2010 à 2017 avec ensuite une petite hausse pendant le covid, puis n'a plus diminué depuis. Il y a un découplage entre les deux tendances, et donc une production apparente qui se rapproche de la consommation apparente. Hausse des abattages de vaches en 2023 - 2024 -> décapitalisation et baisse de 21% des abattages mâles en 10 ans. La projection des abattages belges et wallons est difficile à réaliser mais on va certainement avoir une poursuite de la baisse en cours (- 9 % des poids abattus entre 2010 et 2023).
- **Evolution du nombre d'emplois et CA** (dia 18). On estime qu'il y a 1,3 emplois indirects par emploi en élevage de bovins. Projection 2030 : baisse des emplois estimée entre 2 470 à 3 370 éleveurs inclus.
- **Impact de la baisse du cheptel sur les prairies et superficies fourragères** (dia 19). Il y a un constat, que le cheptel qui a diminué fortement, a entraîné une petite baisse de cultures fourragères des prairies. Si on perd jusqu'à ¼ des vaches, on pourrait perdre potentiellement 107 000 ha de superficie fourragère. Que vont devenir ces surfaces ? risque de retournement et conversion vers autres usages (cultures, biomasse, etc.). Aussi, le teneur en carbone organique dans le sol est lié à la qualité du sol et à l'apport de matière organique (issus de l'élevage).



## Questions/réponses

Vous ne pensez pas que la décapitalisation, ce n'est pas au niveau mondial ?  
=> ça diminue partout, oui, sauf en Amérique du Sud.

## IV. Hausse des prix de la viande bovine, quels impacts possibles sur les comportements des consommateurs ?

### Introduction et contexte par Quentin LEGRAND

Depuis 2020, il y a eu plusieurs hausses des **prix** sur les **taurillons**, et en 2024, une petite hausse des prix, à la suite des manifestations. Par contre, depuis novembre 2024, les prix ont explosé. Il y a un appel d'air avec un manque de bovins qui s'est marqué sur le marché, où on a eu une hausse des prix jamais connue, et qui est toujours d'actualité.

Pour les **prix des vaches**, les tendances sont semblables (dia 25).

**Rentabilité** calculée par le SPF Economie qui est enfin passé au-dessus de 1 (ratio entre produits et charges) (dia 26).

Questionnement sur lesquels les représentants avaient demandé de travailler à la suite de la forte hausse des prix en ferme et de la hausse à attendre des prix en magasins (en cours mais partielle et en retard et qui s'établissait entre 6,6 et 15 % sur la viande bovine sur 1 an (selon les sources)). => Quels impacts attendus sur les comportements des consommateurs ?

Le **travail** a été **mené sur base d'hypothèses et de retours d'expériences issu de différentes bases des données de consommation et de la littérature existante** sur les comportements des consommateurs vis-à-vis de la viande. Evidemment, il est impossible de prédire la consommation future, mais on a essayé de dégager des pistes d'analyse.

### Comportements de consommation et état des lieux de la consommation de viande et de bœuf en Wallonie par Julien CAPOZZIELLO et Catherine TIMMERMANS

#### Consommation de viande bovine en Wallonie

Les chiffres de 2024 sont présentés, ainsi que la consommation de la viande bovine telle qu'achetée par le consommateur (conso à domicile) (dia 29).

#### Où la viande bovine est-elle achetée ? (dia 30).

Il en ressort que la part des GMS (le canal prédominant) est en baisse à 61,7% en 2024, que la vente en boucherie augmente, ainsi que des magasins frontaliers.

#### Consommation de viande en Wallonie (dia 31).

On peut observer que, sans la viande préparée, la consommation de viande diminuerait.

#### Est-ce que le Wallon est un grand consommateur de viande ? (dia 32).

La consommation à domicile de viande moyenne d'un wallon est de 29,6 kg dont 5,1 kg de viande bovine / personne / an.

Si on parle en poids carcasse, en Belgique on est à une consommation de viande (toutes viandes) de 65,2kg / personne / an (dia 33).

En conclusion en Belgique, le Wallon est un grand consommateur de viande.

En comparant le Belge et un Européen en général, on est à 14.3 kg en dessous de la moyenne européenne et au



niveau mondial, on est à 23,2 kg au-dessus.

### Quelle évolution future de la consommation de viande ?

Les **tendances passées et situation actuelle de consommation** sont les suivantes :

On observe selon la FAO une **diminution générale de la consommation belge** de viande de 2000 à 2020 (- 24 %) et au niveau européen on est à - 8 %.

Une **étude de marché** a été réalisée par l'APAQ-W en 2023, où on interroge un panel de consommateurs pour leur demander quels sont les critères qu'ils prennent en compte, pour l'achat de produits viandoux : le prix est le 1<sup>er</sup> facteur suivi des promotions/réductions, et enfin l'origine.

**Comment les consommateurs se projettent dans le futur ?** la tendance est une diminution de la consommation de viande, mais une augmentation de consommation de la viande wallonne. Au niveau de la viande wallonne, 57% des wallons affirment consommer des produits viandoux d'origine wallonne.

**Consommation d'alternatives végétales**, selon leur étude, 38% des wallons déclarent consommer des alternatives végétales à la viande dont 40% en complément de la viande (et 60 % en remplacement). La consommation d'alternatives végétales en Wallonie est toujours faible, avec une augmentation assez forte entre 2016 et 2021, mais une part de marché toujours faible de 1,36 %.

Concernant **l'impact de la hausse des prix sur la consommation de la viande bovine**, l'APAQ-W n'a pas de donnée économique. En revanche, ils ont effectué une étude prospective sur l'évolution en Belgique francophone du système l'agro-alimentaire et de l'alimentation (dia 41 à 43). L'objectif est d'établir et d'analyser les futurs possibles de l'alimentation du système agro-alimentaire en Belgique francophone à l'horizon 2035. Au niveau méthodologique, ils ont essayé de mettre en évidence une typologie des profils de consommateurs auprès de 1 500 personnes, et une étude plus qualitative via des entretiens auprès d'un panel d'experts. Ils ont compilé toutes les données pour essayer d'établir des scénarios prospectifs.

Quel est le lien avec l'impact prix ? Par rapport aux différents scénarii, si aucune action, impulsion politique ou économique n'est mise en place, on va tendre vers un scénario de fractures alimentaires, et donc vers un scénario consumérisme explosif. C'est un des scénarii mis en évidence par le travail. Il implique ;

- Un élargissement des inégalités alimentaires,
- Une domination par les grands exploitants agricoles avec comme priorités les volumes, la qualité n'étant pas leur priorité
- Une dérégulation et consumérisme exacerbé : c'est une surproduction à bas prix, au détriment de la qualité, ce qui entraîne une baisse de confiance auprès du consommateur.
- Une dégradation des ressources avec un frein à la productivité.

Explication des scénarii et ce qu'il arriverait si on tend vers ces scénarios (dias 42 et 43).

### Remarque des participants

Concernant la domination par grands exploitants agricoles : volumes et ne se soucient pas de la qualité, pourquoi l'APAQ-W a un raisonnement comme cela ?

- ⇒ Ce n'est pas le résonnement de l'APAQ-W, mais les experts de l'étude mettent toutes une série de scénarios. Si l'élément prix est le premier facteur, comment va réagir le consommateur et le système ?
- ⇒ Le terme qualité ne veut pas dire qualité différenciée, segmentation, labélisation, donc le terme est peut-être mal choisi. Le terme veut certainement dire qualité sanitaire, marketing, ... ?
- ⇒ Il faut faire attention au résultat et à ce qu'on entend par « qualité » et ne pas opposer qualité et quantité.

Au niveau de l'impact social, dans l'étude, ils se sont concentrés sur l'impact social, et le comportement des consommateurs par les deux scénarii (dia 43)



On a beaucoup de descriptifs, de chiffres, etc. mais quels sont vos relais politiques ? Car nous avons l'impression dans un monde globalisé avec diverses visions, et que nous en Wallonie on a aucune vision, on ne sait pas où on va. Par exemple, quelle est la stratégie pour les abattoirs ? Il faut pousser le politique et qu'ils nous donnent des lignes et des structures et les bons outils pour y parvenir.

⇒ On essaie de créer une vision commune au niveau des différentes filières via des plans de développement au niveau du Collège des Producteurs, afin que le public et le privé s'en saisissent. Sur la question des abattoirs, la ministre travaille dessus et a consulté le Collège. On a pu partager l'état des lieux des abattoirs, les inquiétudes et les besoins des acteurs. On espère qu'une stratégie se mettra en place.

### **Quels impacts possibles sur les comportements des consommateurs ?**

Quentin a effectué une **recherche bibliographique** à l'aide de Perplexity, et a pu consulter deux types d'études : Des **études sur les comportements d'achats des consommateurs**, et des **études d'élasticité prix de la consommation basées sur des données de consommation**.

Au niveau des **habitudes de consommation**, la majorité des Belges consomment de la viande, avec une part de végétariens (6 à 11%).

### **Quel est la sensibilité des consommateurs aux variations de prix ?**

Le prix et les réductions sont des facteurs de choix très importants, en revanche, la demande de viande est assez inélastique au prix. L'ampleur de l'inélasticité est beaucoup moins claire et dépend de beaucoup de paramètres (de l'espèce, du type de produits, de l'effet de substitution, dépend du prix de base du produit).

Il y a eu une étude menée par GfK sur base des données de consommation en Belgique entre 2017 et 2021, qui a montré l'élasticité au prix des différents produits en Belgique (dia 50) et les courbes de prix optimales (dia 51). De plus, l'élasticité n'est pas une valeur théorique figée.

L'alimentation représente 14% des dépenses des ménages belges dont 1/4 est lié à la viande. Les hausses de prix alimentaires impactent plus fortement les catégories les plus modestes, car elles consacrent une part plus importante de leurs revenus à la consommation. En revanche les classes aisées ne mangent pas plus de viande, mais une viande plus coûteuse et ont donc plus de leviers pour diminuer leurs dépenses si elles le souhaitent.

En conclusion, il y a une **évolution des habitudes de consommation** qui est plus favorable aux plats préparés/produits transformés. La part du bœuf et de la viande bovine dans les dépenses alimentaires a diminué sur un temps long. Les jeunes consomment moins de viande, et surtout de viande rouge, et déclarent vouloir réduire leur consommation. Les alternatives végétales se développent, mais représentent des parts de marché assez mineures.

## **V. Point sur la situation sanitaire : campagne de vaccination FCO et MHE et situation IBR.**

### **Présentation par Estelle CLERBAUX sur la vaccination FCO et MHE**

#### **Point sur la situation sanitaire et sur la maladie**

La FCO et le MHE sont deux virus qui font parties du genre des Orbivirus. La FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) de sérotype 3 et 8 (variant un peu différent, celui-ci est plus agressif que celui rencontré en 2008) et la MHE (Maladie Hémorragique Epizootique) (en anglais EHDV).

Ce sont des maladies qui sont transmises par des vecteurs, ici les vecteurs sont des moucheron. La transmission ne se fait que via ce vecteur-là, on ne retrouve pas le virus dans l'environnement par une excrétion, dans la salive par exemple, par contre, une infection peut se faire pendant une gestation en intra utérine. Ces vecteurs sont dépendants de la saison, de l'environnement, et sont plus actifs à partir d'une moyenne de 13 degrés.



## Questions – réponses

Quel est le **risque pour la FCO sérotype 3** qui est en Belgique depuis 2023 ?

⇒ Elle est toujours en Belgique, elle a passé l'hiver dans les étables, les vecteurs sont donc moins actifs, mais ils sont toujours bien présents. En 2024, il y a beaucoup de troupeaux qui ont été atteints, mais pas tous, et au sein d'un même troupeau, pas tous les animaux ont été atteints par cette maladie. Les animaux qui ont été infectés, n'ont pas tous créés des anticorps. Une année de vaccination ne sera pas suffisant pour faire disparaître ces maladies.

Quels sont les **risques pour la FCO 8 et la MHE** ?

⇒ Pour la MHE, elle vient du sud en Espagne, en passant par le sud de la France jusqu'en Bretagne. Il y a eu un cas d'importation en Belgique d'un bovin qui était positif MHE, qui était arrivé avec deux autres bovins négatifs. Pour la FCO 8, plutôt en France du côté Est, et qui remonte aussi (dias 5, 6).

Quels sont les **moyens de lutte et de prévention** ?

⇒ Essayer de contrer le vecteur, plutôt que le virus, mais si on pense à une désinsectisation, il faut le faire régulièrement sur tous les animaux (très coûteux et pas très bénéfique), le confinement d'un animal. La vaccination de masse est la seule solution pour protéger un maximum des animaux sur le territoire, et réduire l'impact de la maladie.

### Point sur la campagne de vaccination

Les modalités de la campagne sont reprises à la dia 9.

L'état du taux d'avancement des vaccinations en date du 13/05/2025 en Wallonie était le suivant : le taux de vaccination chez les bovins en Wallonie était de 85 % pour la FCO3, de 36 % pour la FCO8, et de 57 % pour la MHE. (dias 10, 11 et 12). Dans la répartition des troupeaux, pour les bovins environ 20% des troupeaux qui sont vaccinés pour les 3 valences.

La date de fin de campagne a été prolongée au 01 septembre 2025.

Ce qui en est des prévisions pour la fin juin, il y aurait toutes les doses FCO3 et MHE de prévue ainsi que pour la FCO8, il y aurait 75% des doses. Les livraisons tardives vont entraîner des vaccinations en prairie ce qui est très contraignant et demande beaucoup d'organisation, de gestion, mais c'est important pour limiter les dégâts. Le report de la campagne amène d'autres questionnements comme l'octroi des indemnités. Dans quels cas l'indemnisation complète sera octroyée ?

En ce qui concerne les marques de vaccins, c'est autorisé d'utiliser des marques différentes de la même valence pour vacciner. En termes d'immunité, c'est même très intéressant.

Il est important de vacciner avec une 1ère dose tous les animaux pour la FCO8 que deux doses à certains.

### Questions/réponses

Remarque sur les dates annoncées de livraison, à partir du moment où toutes les commandes ont été passées début d'année, les fabricants ont un planning, et savent la vitesse de production, et donc savent qu'ils ne seraient pas dans les temps pour délivrer les vaccins ? Pourquoi on a donc des retards ?

⇒ Ça ne marche pas comme ça, il n'y a pas d'achat groupé, chaque vétérinaire a choisi le vaccin qu'il voulait, en fonction de leur expérience et des commandes de leurs clients. C'est une question de marque, et de choix où le vétérinaire commande. Et les commandes ont été passées au fur et à mesure et pas toute d'un coup à l'avance.



## Présentation par Jean-Yves HOUTAIN sur le plan de lutte IBR

La situation des troupeaux wallons est présentée via un tableau (dia 2). Tout le monde devrait être indemne ou bien gE, ou bien gB. La totalité de ces deux catégories représentent 96.5 %, ce % de cheptel détient seulement 94.74 % de l'effectif bovin wallon.

Au niveau de la perte de la qualification indemne, on était en bonne progression jusque fin 2024, mais il y a eu un épisode fin 2024, début 2025 de perte de statut de troupeaux. Il y a eu 8 pertes de statut en 2025 lors d'un achat d'un animal, il est positif, et vous devez faire un sondage de contrôle. Le bovin positif avait contaminé le troupeau, et ils ont donc perdu le statut indemne. Sur les 8 pertes, 3 ont été détectés via le maintien classique, annuel qui avec des prises de sang tirées au sort, ils détectent du positif, 2 détectés lors de sondage sérologique donc des enquêtes. Toutes ces pertes de statuts ont eu lieu dans la province du Hainaut. Sur les 12 pertes depuis décembre 2024, ils ont recensé 3 groupes épidémiologiques (dias 5, 6 et 7). Un graphe est présenté sur l'évolution du nombre de détections d'infection par IBR dans les prises de sang à l'achat.

Au niveau du système de traçabilité, les Belges sont très performants pour les troupeaux. Une fois que ça part dans le commerce, c'est la liberté, très peu de contrôle. La faiblesse, c'est qu'il ne faut pas mettre de frein au commerce, mais niveau de sanitaire, on atteint les limites. Il faut qu'il y ait une refonte pour stopper cette circulation dans le commerce, et ça va prendre du temps (d'ici 2027). Le Ministre a décidé de reporter de 3 ans la demande de statut indemne au niveau de l'Europe, donc deadline d'ici 2030. L'objectif étant d'éviter les circulations virales dans le commerce, et l'effet d'amplification, et en espérant ainsi limiter les pertes de statuts indemnes et de permettre la certification des troupeaux terminaux.

## VI. Actualités du Collège des Producteurs

Voir la présentation dia 62 à 68.

Le Collège travaille avec Elevéo a un **projet de soutien à l'engraissement des bovins en Wallonie**. Ce projet est financé par le Région Wallonne via un financement Plan de Relance. Différentes actions sont menées. Elevéo s'occupe de l'accompagnement technico-économique et le Collège de l'accompagnement commercial.

**Une enquête auprès des éleveurs a** été menée avec une 100aine de réponses. Les résultats sont publiés [ici](#).

Elevéo a développé un **nouvel outil à destination des éleveurs : le bilan de sortie**. Celui-ci permet de mieux piloter la rentabilité des bovins de la ferme.

**2 Rencontres de l'engraissement** ont été organisé afin d'aborder des thématiques technico-économiques et commerciales (réseautage avec débouchés commerciaux présents aux 2 soirées). Retours globalement positifs avec un réel intérêt pour reproduire le format et en l'adaptant. C'est prévu pour l'automne.

Actualités Prix Juste et Celagri sont aussi présentées sur les dias 67 et 68.

## VII. Point promo - APAQW

Voir présentation en annexe.

L'APAQ-W a reçu un **co-financement de l'Europe** pour une campagne centrée sur la durabilité qui commencera en juin avec diverses activités.

Les **cotisations** ont été officiellement **suspendues pour un an**, pour le secteur viande bovine et ovin. Ce qui va restreindre le plan d'action même si Amandine fera au mieux pour avoir une promotion toujours autant efficace.



## VIII. Divers

Il n'y a pas eu de divers

### Annexe 1 – liste de présence

#### Présents

ALBANESE	Maxime
BELLACA	Franck
BILLA	Benoît
CAPPOZZIELLO	Julien
CLERVAUX	Estelle
CROUQUET	Jean-Pol
DELFOSSÉ	Camille
DEVILLERS	Jean
DOTET	José
DUFEY	Thierry
FASTRE	Guillaume
GROMMERSCH	Cécile
HEINRICHS	Nicolas
HELLINCKX	Marc
HOUTAIN	Jean Yves
HURDEBISE	Benoît
JOURDAN	Fabrice
LEMESTRALLIN	Arthur
MARCHAL	Delphine
MEYER	Bernard
OTJACQUES	Laurent
PERREAUX	Yves
POCHET	Pascal
RENKENS	Benoit
SON	Jean-Marc
TIMMERMANS	Catherine
VANDEPUTTE	Amandine
LEGRAND	Quentin
SIMON	Katleen

#### Excusés

GEENS	Sébastien
GROSJEAN	Emmanuel
HERMAN	Henri

### Annexe 2 - Supports de présentations

Les supports de présentation ont été envoyés aux participants par mail et sont consultables sur le site du Collège des Producteurs :

[https://collegedesproducteurs.be/publications/?\\_sft\\_type\\_publication=publication\\_pv\\_assemblee](https://collegedesproducteurs.be/publications/?_sft_type_publication=publication_pv_assemblee)